

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARIENNES

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 14 mars 2025 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 9 Convocation du 04/03/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Stéphane GIRARD, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ
M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE
M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Patrick JURY = pouvoir à M. Dominique RAVAUT

Absents : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 021.1 2025 (annule et remplace l'envoi précédent)

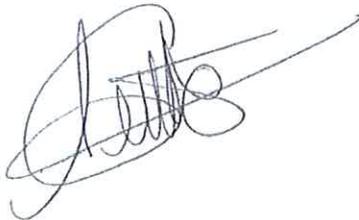
Présentation et vote du Budget annexe Lotissement du Clos des Bruyères 2025

Il est proposé un Budget 2025 équilibré à un montant de 667 726,62 € en Fonctionnement et 646 138,61 € en Investissement.

Après en avoir délibéré, le Budget annexe LCB 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, soit 13 voix pour.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

